

OLD Obligation Légale de Débroussaillage (art. 134-6 du code forestier prévoit une obligation de débroussaillage) renseignez-vous auprès du service des Espaces verts de la Ville.

- Enlèvement gratuit des déchets verts du 1^{er} / 02 au 31 / 05, sur inscription auprès du Service Propreté Urbaine au : 04 42 13 25 90
- Ramassage des objets volumineux, année 2019 : téléchargez le planning sur le site de la Ville de Martigues, Rubrique Allô Martigues.

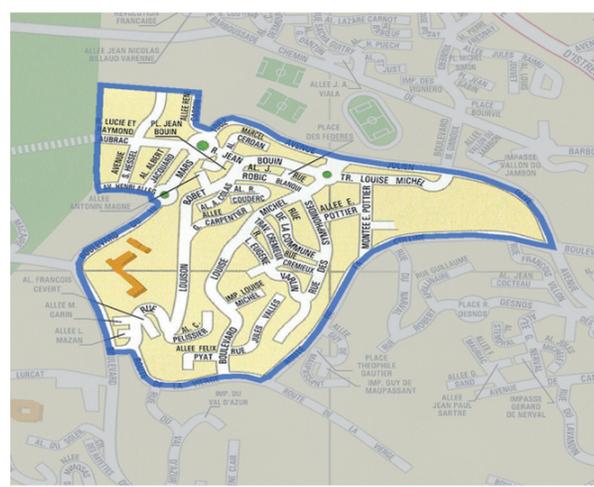
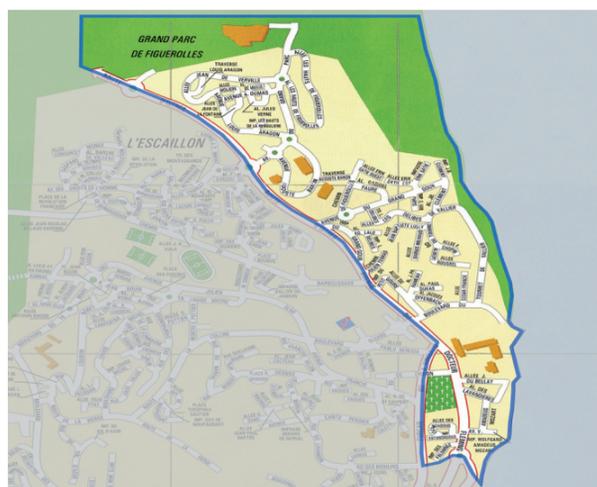
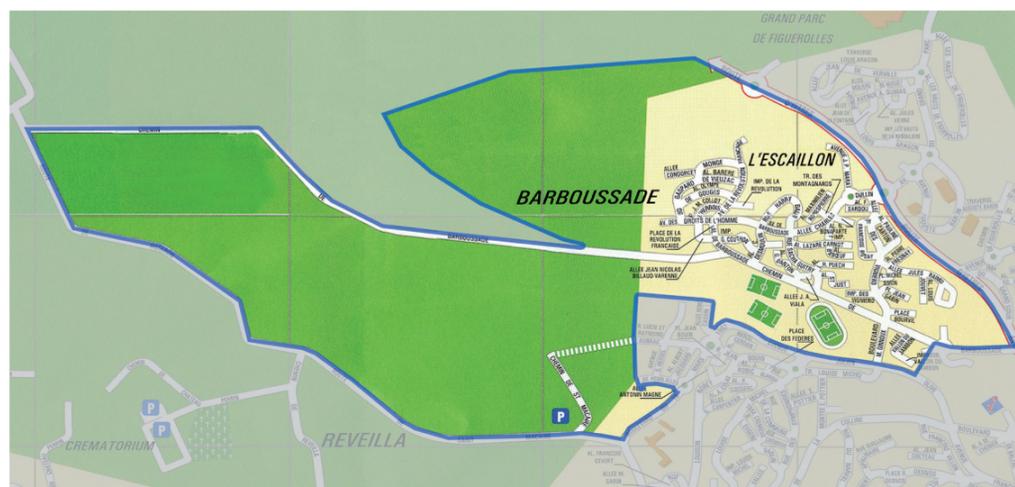
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Propreté Urbaine au : 04 42 13 25 90

Un incident dans ma ville sur le domaine public ?

Allô Martigues 0800 15 05 35

Numéro vert (appel gratuit)

ou téléchargez l'application mobile



Credits photos : Développement des quartiers

TRAIT D'UNION

ÉCHOS DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER

Année 2019

RIVES NORD DE L'ÉTANG / BARBOUSSADE – ESCAILLON / VALLONS



Chers habitants, Chères habitantes

Le mercredi 18 septembre 2019 s'est tenu le premier conseil des quartiers Nord de la ville regroupant, les Vallons, Barboussade, l'Escaillon et les quartiers des Rives Nord de l'étang.

En faisant le choix de cette configuration pour notre conseil, nous ambitionnons d'aborder des thématiques qui concernent tous les quartiers dans un cadre de

discussion plus large qui permet d'enrichir nos échanges des expériences de chacun. Nous restons très attachés à la proximité avec vous dans nos quartiers et nous continuerons tout au long de l'année nos rencontres, nos permanences, nos visites de quartier et tout particulièrement nos commissions de quartier et nos commission thématiques.

Depuis plus de trente ans, nous construisons avec vous les outils de participation et de concertation qui permettent l'expression citoyenne. La construction collective des réponses à vos préoccupations quotidiennes est pour nous, le moyen le plus sûr d'apporter des solutions qui garantissent le respect de l'intérêt général pour les populations de notre territoire.

Alain Salducci

Adjoint

Délégué Tourisme

Manifestations Agriculture Pêche

Chasse et commémoration

Pierre Caste

Adjoint

Délégué Grands projets - Budget

Personnel - Étang de Berre

Daniel Moncho

Conseiller municipal

Délégué Nouvelles pratiques

de déplacement

PV DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil des Quartiers Nord s'est tenu le mercredi 18 septembre 2019 au groupe scolaire Louise Michel en présence de Gaby Charroux, maire de Martigues, Charlette Benard, Anne-Marie Sudry, Marceline Zephir et Daniel Moncho, conseiller municipaux délégués ainsi qu'Alain Salducci et Roger Camoin, adjoints au Maire. Le conseil a réuni 127 participants et fût l'occasion pour les habitants, élus et techniciens d'aborder des questions liées à la circulation, la tranquillité résidentielle, l'environnement, le cadre de vie et la mise en valeur des rives de l'étang de Berre.

Les échanges entre les participants furent très animés et constructifs.



Service Développement des quartiers

04 42 44 34 00

www.ville-martigues.fr

Ville de Martigues - Officiel



Projets

La circulation un enjeu de taille

Depuis 4-5 ans, la circulation et son corollaire le stationnement, est le sujet de discussion star des conseils de quartier de la ville. Les enjeux en matière de déplacements / de mobilité en passant par les enjeux environnementaux ou de sécurité dans l'espace public, amènent les services de la Ville à penser chaque projet de voirie et d'aménagement pour répondre au défi de notre temps en matière de déplacements.

Un aménagement actuellement à l'étude par les services de la Ville va venir renforcer le schéma de circulation au Nord de Martigues.

Il s'agit de l'aménagement d'un rond-point sur l'avenue Francis Turcan au croisement de la station service Total (anciennement Rex) et de l'extension de l'onde verte de circulation au boulevard Athur Rimbaud et à la route d'Istres. L'objectif à terme est de canaliser et maîtriser la vitesse de circulation des véhicules à 50km/h.



Mais également d'inciter les véhicules en transit à emprunter l'itinéraire le plus confortable c'est-à-dire le boulevard Francis Turcan, pour fluidifier la circulation en passant par Lurçat, le boulevard du 19 Mars ou l'Escaillon.

Aménagement des rives de l'étang

Ces dernières années l'intérêt croissant porté à la valorisation de la façade littorale de l'Étang de Berre par notre collectivité, les communes voisines et bien entendu les habitants, s'est traduite très concrètement, à l'initiative de M. le Maire, par le dépôt de candidature de l'étang au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Depuis plusieurs années la municipalité travaille à l'aménagement du littoral de l'Étang à travers des aménagements visant à mettre en valeur ce formidable patrimoine naturel et qui permet de rendre accessible les rives de l'Étang au plus grand nombre avec grand succès : la plage de Ferrières, le Théâtre de verdure et le site du lavoir de Tholon en sont les meilleures illustrations.



Les services de la ville travaillent sur un projet de signalétique et de mise en valeur du site, plus particulièrement de la fontaine de l'arc. En effet, suite aux travaux du lycée Langevin, il y a deux ans, des fouilles archéologiques ont été réalisées sur le site et depuis, ce dernier semble toujours en « chantier ». D'ici la fin de l'année 2019, les sacs et le container seront évacués.

Tranquillité résidentielle

La tranquillité résidentielle, ce que les habitants appellent plus communément la sécurité, est la préoccupation première des participants au conseil.

La municipalité, organise des rondes régulières de jour comme de nuit de la Police Municipale sur les quartiers, afin de prévenir, de dissuader des délits et autres incivilités. Rappelons néanmoins qu'il s'agit d'une compétence nationale, assurée par le Commissariat de Martigues dont la circonscription s'étend bien au-delà des limites de notre commune. Des dispositions de coordination sont mises en places par notre ville entre la Police Nationale et la Police Municipale.

Les brèves

Martigues opération propre

La municipalité accompagne tout au long de l'année des initiatives citoyennes et des participations qui favorisent des actions en faveur du développement durable et du respect de l'environnement. Dans cet esprit, l'action « Martigues Propre » a été renouvelé le Samedi 12 octobre 2019.

Le bilan de votre contribution : 685 participants sur l'ensemble des quartiers, dont 40 sur nos quartiers. 10,4 tonnes de déchets collectés.

